



DÉLIBÉRATION N°2017-10-06-19
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 6 octobre 2017

POINT 19 : ELECTION DE DEUX REPRESENTANTS DES PROFESSEURS OU ASSIMILES ET DE DEUX REPRESENTANTS ETUDIANTS AU CONSEIL DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** les statuts du Service Commun de la Documentation ;
- VU** le règlement intérieur du Conseil documentaire du Service Commun de la documentation ;
- VU** les candidatures reçues ;

ÉLIT au premier tour,

M. Matthieu BEAUDRY et **M. Marcel BOULEY** représentants des étudiants au Conseil documentaire du Service commun de la documentation.

Nombre de présents ou de représentés : 32 ;
Abstention : 0 ;
Nombre de suffrages exprimés: 26 ;
26 voix pour M. Matthieu BEAUDRY ;
26 voix pour M. Marcel BOULEY.

À Nantes, le 6 octobre 2017
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX